



XIV CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE du 27 au 30 octobre 2008

Guyane 08



INTERVENTION DE

de M. Antoine KARAM
Président du Conseil régional de la Guyane
**Président de la XIVème conférence des Présidents des régions
ultrapériphériques européennes**

**Session thématique : table ronde sur l'insertion et la politique de grand
voisinage**

29 octobre 2008

08 h 00





XIV CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE du 27 au 30 octobre 2008

Guyane 08

Monsieur le représentant de la présidence française, de l'Union Européenne,
Monsieur le ministre du plan et du développement de la coopération du Surinam,
Madame la Commissaire de l'Union européenne, chargée de la politique régionale,
Messieurs les représentants des Etats-membres tchèques et suédois,
Monsieur le Vice Gouverneur de l'Etat d'Amapa,
Monsieur le Vice Gouverneur de l'Etat du Para,
Mesdames les parlementaires,
Messieurs les Présidents des régions des Canaries et de la Martinique,
Messieurs les représentants des Présidents de la Guadeloupe, de la Réunion et des Acores
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Nous voilà arrivé à un autre temps fort de cette XIVème conférence des présidents des régions ultrapériphériques.

J'ai l'honneur d'ouvrir ce que nous appelons depuis la XIème conférence des régions ultrapériphériques qui s'est tenue à l'île de la Réunion : la session thématique.

Celle de cette année, cette session thématique est consacrée à l'insertion régionale à la politique du grand voisinage.

Incontestablement, l'insertion régionale des RUP dans leur environnement géographique constitue avec les objectifs de réduction du déficit d'accessibilité et d'amélioration de leur compétitivité un axe fondamental de leur stratégie à long terme.

Si nous ne pouvons pas nier notre appartenance à nos Etats-membres respectifs et notre intégration juridique à l'Europe, nous ne pouvons pas non plus tordre le cou à la géographie.

Il nous appartient, chacune des RUP, dans la circonscription du monde à laquelle nous appartenons, en tenant compte de nos réalités propres de développer des liens de coopération avec nos voisins.





XIV CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE du 27 au 30 octobre 2008 *Guyane 08*

Le contexte international est tel que nous ne pourrions pas échapper à cette logique. Le monde est désormais constitué en blocs régionaux qui matérialisent à certains égards ce qu'on appelle la mondialisation économique.

La mondialisation économique signifie une liberté plus grande pour les capitaux, les marchandises et les entreprises de se rendre d'un point géographique à un autre.

Les RUP en général, et particulièrement les RUP françaises sont soumises à une logique de double intégration : une intégration dictée par la géographie et une intégration dictée par la règle nationale et communautaire.

C'est cette réalité est inscrite dans la décision du 22 décembre 1989 POSEIDOM. Elle représente à plus d'un titre une considérable avancée. Et ce, notamment parce qu'elle relativise l'option de l'assimilation-intégration à tout prix, qui n'est pas autre chose que le prolongement du principe de l'exclusif, inhérent à la démarche coloniale.

Si on fait coïncider la problématique de la double intégration avec le célèbre et sage adage : « deux valent mieux qu'un », les RUP seraient donc dans une situation privilégiée.

On peut le penser à partir du moment où les instruments pensés et mis en place permettent une réelle coopération entre les RUP et les Etats avec lesquels ils entretiennent un lien de vicinalité.

On ne peut s'empêcher d'évoquer au-delà des mesures prévues dans le cadre de la période 2007-2013, l'étude sérieuse de la mise en articulation du FED et le FEDER.

Je voudrais insister sur le fait que la Commission possède, et il s'agit d'une compétence exclusive, du pouvoir de négocier pour l'ensemble de l'Union dans le domaine du commerce international.

Dans le cadre de la préparation des négociations relatives à l'accord de partenariat économique UE-Cariforum, il nous a été offert la possibilité de présenter nos doléances.

Mais nous aurions aussi apprécié d'être davantage impliqués, informés en temps réel du déroulement de ces négociations qui concernent notre zone géographique d'élection et pour lesquels des voisins de la Guyane comme le Guyana et le Surinam étaient parties prenantes.

On ne peut pas à la fois s'inscrire dans une démarche de coopération avec le Surinam dans le cadre d'un programme opérationnel Amazonie et dans le même laps de temps être ignorant à des grands chantiers pour lesquels nos proches voisins sont des protagonistes.



XIV CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE du 27 au 30 octobre 2008 *Guyane 08*

L'exemple du Brésil et les discussions UE-MERCOSUR sont tout aussi édifiants quant à notre absence dans ces affaires publiques qui nous concernent aussi au premier chef.

Il semble qu'il y ait une coopération-intégration à double vitesse.

D'un côté, nous avons le sentiment d'être encouragé à approfondir nos relations avec nos voisins par le biais d'outils financiers largement cofinancés par l'Union.

D'un autre côté, nous sommes priés de rester silencieux aux regards des grands enjeux économiques et diplomatiques qui intéressent au plus haut point notre zone géographique, mais aussi la Guyane par conséquent.

Voilà pour ouvrir cette session thématique, rapidement livrée les quelques éléments de raisonnement dont je voulais vous faire part.

Je vous remercie.

